



Mon médecin traitant veut prolonger mon A M jusqu'à ma guérison.

Par **mollusque**, le **22/03/2016** à **09:50**

Bonjour,

je suis en arrêt maladie jusqu'au 25 02 16

le 29 02 16 j'ai une visite programmée à la médecine du travail ou je vais être déclaré inapte puis après la 2ème visite licencié

Mon médecin traitant veut prolonger mon A M jusqu'à ma guérison.

Mon employeur souhaiterait que je passe devant la médecine du travail le 29 prochain.

J'ai peur de me faire « entuber »

Quel conseil me donnez vous?

Par **P.M.**, le **22/03/2016** à **11:21**

Bonjour,

Tant que vous êtes en arrêt maladie, la visite de reprise ne se justifie pas et vous n'êtes pas forcé de vous y présenter, lorsque vous saurez que vous n'aurez plus de prolongation, vous pourrez prévenir l'employeur pour qu'il organise la visite de reprise sachant que si l'arrêt aura duré au moins 3 mois, vous devrez organiser une visite de pré-reprise...

Par **mollusque**, le **22/03/2016** à **13:02**

Merci